



RÉGION
PAYS
DE LA LOIRE

CE PROJET EST CO-FINANÇÉ PAR LA RÉGION
ET LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL.
L'EUROPE INVESTIT POUR LES ZONES RURALES.

GAL
LEADER PAYS
DU MANS

Programme LEADER du Pays du Mans – FA 2 « Exemplarité environnementale des bâtiments publics »

Dépenses éligibles :

472 371.96 €

LEADER : 100 000 €

Autres financeurs : Etat, Région,
Département

Années : 2022-2023

Localisation du projet :

Pruillé-le-Chétif



Maître d'ouvrage :

**Commune de
Pruillé-le-Chétif**



Construction d'une maison des assistant(e)s maternel(le)s (MAM)

Le projet bref ...

Le projet part du constat de la diminution du nombre d'assistantes maternelles sur le territoire communal alors que le nombre de naissances, lui, est en augmentation constante. L'objectif est également de répondre au souhait des professionnels de se regrouper pour un travail en équipe sous une même structure. Enfin, cette MAM permet d'apporter une solution adaptée aux parents du territoire et de développer une structure vectrice d'emploi.



Le projet en actions ...

- Recours à des matériaux respectant les coefficients thermiques et matières biosourcées,
- Isolation du bâtiment.

Le projet en chiffres ...

- 4 assistantes maternelles pourront
Être accueillies sur la structure,
- Soit 16 enfants,
- Le bâtiment respectera la norme
RT2012 -20 %.

La plus-value LEADER

Le programme LEADER du Pays du Mans a permis de construire un bâtiment public présentant une performance énergétique supérieure à la réglementation.

GAL du Pays du Mans

15-17 rue Gougeard, 72 015 Le Mans cedex 2

02 43 51 23 23 – www.paysdumans.fr